

PRÉFECTURE DE L'OISE

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Demandes d'autorisation examinées en 2015

Commune d'implantation	Porteur du projet	Caractéristiques du projet – Observations	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente existante	Surface de vente sollicitée	Surface de vente totale	Date de la commission – Nature de la décision	Observations
MARGNY-LES-COMPIEGNE	S.N.C. JAZZ 1	Création d'un ensemble commercial de 32 178 m <sup>2</sup> de surface de vente, à Margny-lès-Compiègne		1 cellule bricolage : 8 107 m <sup>2</sup> , 6 cellules équipement de la maison : 2 764 m <sup>2</sup> , 1568 m <sup>2</sup> , 3 921 m <sup>2</sup> , 487 m <sup>2</sup> , 437 m <sup>2</sup> et 1 932 m <sup>2</sup> , 3 cellules culture/sport/loisirs : 3 416 m <sup>2</sup> , 896 m <sup>2</sup> et 909 m <sup>2</sup> , 3 cellules équipement de la personne : 1 599 m <sup>2</sup> , 1 092 m <sup>2</sup> et 1 616 m <sup>2</sup> , 1 cellule culture loisirs/équipement de la personne : 343 m <sup>2</sup> , 16 cellules de moins de 300 m <sup>2</sup> , pour 3 091 m <sup>2</sup> .	0 m <sup>2</sup>	32 178 m <sup>2</sup>	32 178 m <sup>2</sup>	14/01/2015 – Autorisé	* Recours CNAC – 18/06/2015 – Projet refusé * Recours Cours d'Appel de Douai : arrêt du 23/03/2017 : annule décision CNAC du 18/06/2015 * CNAC : 06/07/2017 – Projet refusé
MARGNY-LES-COMPIEGNE	S.N.C. JAZZ 2	Création d'un hypermarché de 4 392 m <sup>2</sup> de surface de vente, à Margny-lès-Compiègne		Supermarché alimentaire et non alimentaire	0 m <sup>2</sup>	4 392 m <sup>2</sup>	4 392 m <sup>2</sup>	14/01/2015 – Autorisé	* Recours CNAC – 18/06/2015 – Projet refusé * Recours Cours d'Appel de Douai : arrêt du 23/03/2017 : annule décision CNAC du 18/06/2015 * CNAC : 06/07/2017 – Projet refusé

Commune d'implantation	Porteur du projet	Caractéristiques du projet – Observations	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente existante	Surface de vente sollicitée	Surface de vente totale	Date de la commission – Nature de la décision	Observations
SAINT-MAXIMIN	S.C.C.V. SAINT-PIERRE	Création supermarché portugais 2 105 m <sup>2</sup> de surface de vente à St-Maximin	« PRIMELAND »	1 supermarché alimentaire de 1 448 m <sup>2</sup> , 1 boulangerie de 200 m <sup>2</sup> , 1 mail de 457 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	2 105 m <sup>2</sup>	2 105 m <sup>2</sup>	21/04/2015 – Autorisé	
NOGENT-SUR-OISE	S.N.C. LIDL	Transfert avec extension d'un supermarché à l'enseigne "LIDL" de 1 275 m <sup>2</sup> de surface de vente à Nogent-sur-Oise	« LIDL »	Supermarché discount alimentaire et non alimentaire	783 m <sup>2</sup>	1 275 m <sup>2</sup>	1 275 m <sup>2</sup>	21/04/2015 – Autorisé	
COMPIEGNE	S.A,S MERCIERES X et S.C.I. CHASSEBIEN	Réouverture au public d'un commerce de détail dont les locaux ont cessé d'être exploités pendant plus de trois ans de 795 m <sup>2</sup> de surface de vente, à Compiègne	« ACTION »	Supermarché discount non alimentaire	0 m <sup>2</sup>	795 m <sup>2</sup>	795 m <sup>2</sup>	21/04/2015 – Autorisé	
LAGNY-LE-SEC	S.C.I JF1 2	Création d'un magasin de 1 700 m <sup>2</sup> de surface de vente à Lagny-le-Sec		Commerce spécialisé culture/loisirs	0 m <sup>2</sup>	1 700 m <sup>2</sup>	1 700 m <sup>2</sup>	12/05/2015 – Autorisation tacite le 26/05/2015	
LAMORLAYE	S.C.I CHEMIN DE LA SEIGNEURIE	Création d'un magasin à l'enseigne « INTERMARCHE », comportant un "DRIVE INTERMARCHE" de 2 198 m <sup>2</sup> de surface de vente, à Lamorlaye	« INTERMARCHE »	Supermarché alimentaire de 1 998 m <sup>2</sup> , 2 boutiques de 100 m <sup>2</sup> , drive avec deux pistes de ravitaillement	0 m <sup>2</sup>	2 198 m <sup>2</sup>	2 198 m <sup>2</sup>	12/05/2015 – Autorisé	Recours CNAC – 23/09/2015 : Projet autorisé – CAA Douai arrêt du 28/09/2017 : projet autorisé

Commune d'implantation	Porteur du projet	Caractéristiques du projet – Observations	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente existante	Surface de vente sollicitée	Surface de vente totale	Date de la commission – Nature de la décision	Observations
BEAUVAIS	S.C.I. TER BEAUVAIS 2	Création d'un magasin spécialisé 90 m <sup>2</sup> de surface de vente, Beauvais		une cellule de 90 m <sup>2</sup> de surface de vente spécialisée en commerce d'alimentation et de restauration	0 m <sup>2</sup>	90 m <sup>2</sup>	90 m <sup>2</sup>	12/05/2015 – Dossier retiré par le pétitionnaire le 07/05/15	
THOUROTTE	S.A.R.L. DUMORTIER PNEUS	Création d'un magasin "Point S" de 247 m <sup>2</sup> de surface de vente à Thourotte	« POINT S »	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	0 m <sup>2</sup>	247 m <sup>2</sup>	247 m <sup>2</sup>	12/05/2015 – Autorisé	
SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	S.N.C. LIDL	Transfert avec extension d'un supermarché à l'enseigne "LIDL" de 1 275 m <sup>2</sup> de surface de vente à Saint-Just-en-Chaussée	« LIDL »	Supermarché discount alimentaire et non alimentaire	825 m <sup>2</sup>	1 275 m <sup>2</sup>	1 275 m <sup>2</sup>	21/04/2015 – Pas de quorum 12/05/2015 – Autorisé	
BEAUVAIS	S.N.C. LIDL	Extension de 770 m <sup>2</sup> d'un magasin à l'enseigne « LIDL » pour atteindre 1 420 m <sup>2</sup> de surface de vente à Beauvais	« LIDL »	Supermarché discount alimentaire et non alimentaire	650 m <sup>2</sup>	1 420 m <sup>2</sup>	1 420 m <sup>2</sup>	03/06/2015 – Autorisé	

Commune d'implantation	Porteur du projet	Caractéristiques du projet – Observations	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente existante	Surface de vente sollicitée	Surface de vente totale	Date de la commission – Nature de la décision	Observations
PONT-STE-MAXENCE	S.C.C.A. CSV	Modification substantielle d'un dossier déjà autorisé de création d'un ensemble commercial à Pont-Ste-Maxence	« E.LECLERC »	Hypermarché alimentaire E. Leclerc, 7 000 m <sup>2</sup> , galerie marchande, 2 830 m <sup>2</sup> (25 boutiques, seule une cellule culture excède 300 m <sup>2</sup> avec 500 m <sup>2</sup> ), 1 cellule équipement de la personne (1 350 m <sup>2</sup> ), 1 équipement de la maison (1 266 m <sup>2</sup> ), loisirs (2 000m <sup>2</sup> ), 1 cellule bricolage/jardinerie(8 430 m <sup>2</sup> ) et centre auto (400 m <sup>2</sup> ).	23 500 m <sup>2</sup>	- 224 m <sup>2</sup>	23 276 m <sup>2</sup>	03/06/2015 – Autorisé	
BEAUVAIS	S.A.S.U. EURO DEPOT IMMOBILIER	Extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin spécialisé en équipement de la personne de 1 521 m <sup>2</sup> de surface de vente à Beauvais		1 cellule équipement de la personne et/ou de la maison	0 m <sup>2</sup>	1 581 m <sup>2</sup>	1 581 m <sup>2</sup>	16/09/2015 – Autorisé	
BEAUVAIS	SA L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES	Extension d'un ensemble commercial existant à l'enseigne « INTERMARCHE », comportant un « DRIVE INTERMARCHE », pour atteindre 12 148 m <sup>2</sup> de surface de vente, à Beauvais	« INTERMARCHE »	Hypermarché alimentaire de 6 500 m <sup>2</sup> de surface de vente, 4 cellules commerciales d'équipement de la personne et de la maison de 1 135, 1001, 650 et 617 m <sup>2</sup> et une cellule alimentaire de 1 038 m <sup>2</sup> , 1 207 m <sup>2</sup> de boutiques (surface de vente unitaire < 300 m <sup>2</sup> ) et un Drive de 6 pistes de ravitaillement	6 286 m <sup>2</sup>	5 862 m <sup>2</sup>	12 148 m <sup>2</sup>	09/12/2015 – Autorisé	Recours CNAC – 28/04/2016 - Avis défavorable -